

Neuchâtel : le BEF à la trappe

Autor(en): **Richard, Bernadette**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **83 (1995)**

Heft 10

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-280776>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Neuchâtel

Le BEF à la trappe

On s'y attendait un peu, la droite neuchâteloise a tout bonnement liquidé le Bureau de l'égalité et de la famille.

On avait cru le canton de Neuchâtel libéral entre tous... quelle erreur! Le 5 septembre dernier, le Grand Conseil – droite contre gauche exprimée sans ambiguïté – envoyait par le fond cinq ans de travail acharné du BEF (Bureau de l'égalité et de la famille), mené par la main maîtresse et dévouée de sa responsable, Catherine Laubscher Paratte.

Dans une salle bondée, véritablement prise d'assaut par un public essentiellement féminin, venu soutenir l'action du BEF, le Grand Conseil a débattu autour d'un rapport que lui destinait le Conseil d'Etat, concernant un projet de loi sur la politique familiale et l'égalité entre hommes et femmes. Si mal ficelé, si polémique, si chargé de mauvaise foi à l'égard du Bureau, que les partis se sont trouvés forcés d'en dénoncer la forme. Pourtant, sur le fond, la droite ne veut plus du Bureau dans sa forme actuelle. Le BEF sera donc dissout à la fin de l'année, le poste de la déléguée remis au concours, et l'élu-e-alibi rattaché-e à un autre service de l'adminis-

tration pour des questions d'économie et d'efficacité (!). Quel service se verra donc squatté par un-e délégué-e? Silence dans les rangs! Le rapport du Conseil d'Etat ne s'est même pas préoccupé de cette question! Comme le dit avec ironie Catherine Laubscher Paratte: «S'il y a de la place au service cantonal de la pêche et de la chasse, le prochain délégué y trouvera peut-être un petit coin!»

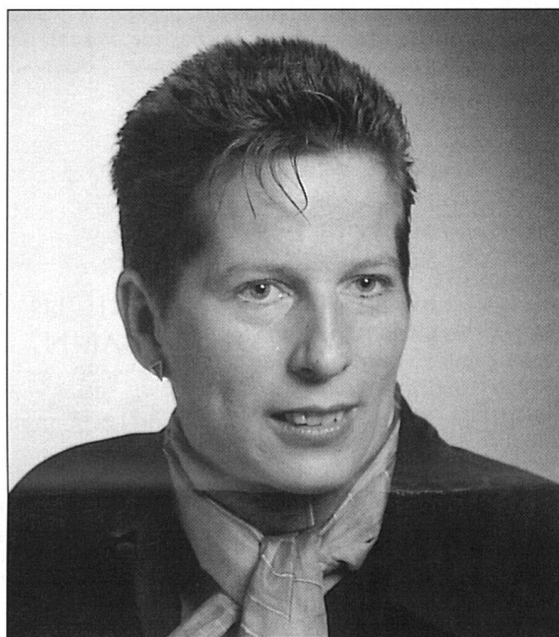
«Efficacité»!

Le Conseil d'Etat parle d'efficacité! De qui se moque-t-on? Durant cinq ans, Catherine Laubscher Paratte a porté le BEF, l'a animé, multipliant les actions, devant se contenter d'un poste et demi de travail et d'un budget plus que raisonnable, nous pouvons dire «toujours limite». Pour tout remerciement, elle est traitée de «militante», on lui reproche une attitude outrancière... qui ne semble pourtant pas déranger les 43 organismes qui, à travers le canton, réclament le maintien du Bureau!

Le 5 septembre, le comité de soutien est là, il assiste dans les tribunes aux passes politiques, aux maladresses de langage, qui ne font que souligner un malaise sous-jacent: «on» veut la peau de Catherine Laubscher Paratte. Dommage qu'aucun politicien n'ait le courage de l'énoncer clairement. Il en est résulté presque trois heures de bavardage, de gaucherie, de renvoi de balle, pour finalement que la droite ait raison de la gauche, votant par 53 voix contre 45 la dissolution du Bureau dans sa forme actuelle... pour un Bureau «mieux identifié à l'administration, dont les tâches seraient mieux définies et mieux contrôlées»... tels sont les termes du projet de loi du Conseil d'Etat concernant l'avenir du Bureau sans Catherine Laubscher Paratte, qui a servi le BEF à «titre expérimental», avant d'être éjectée, en toute simplicité.

Une séance misérable pour un enterrement sans classe.

Après ces débats minables, il a été question de lancer un référendum contre le-la-



Catherine Laubscher Paratte éjectée tout bonnement!

délégué-e-alibi proposé par la nouvelle loi du Conseil d'Etat. Par manque de soutien de la gauche qui «craignait un vide juridique», l'idée du référendum a elle aussi passé à la trappe.

Et pourtant, une résurrection est encore possible... dans un avenir lointain: un «Comité de Colère» s'est rapidement constitué, en remplacement du Comité de soutien qui n'aura plus rien à soutenir l'an prochain! Scandalisé de voir les politiciens se moquer aussi ouvertement de l'opinion publique qui tient à son BEF, le nouveau Comité participera avec le PS au lancement d'une initiative qui demandera le rétablissement du Bureau.

Rappelons en outre qu'à Zoug, le Parlement a également supprimé le Bureau de l'égalité sous prétexte qu'il ne correspond plus à un besoin, les problèmes d'égalité «pouvant se régler le plus naturellement du monde dans la pratique!»

Bernadette Richard

Engagement volontaire en ex- Yougoslavie

Depuis trois ans, des volontaires se rendent en Croatie et en Bosnie-Herzégovine pour s'occuper d'enfants dans des camps de réfugiés et organiser des programmes d'activités récréatives. Dans la ville fortement détruite de Pakrac, des actions de reconstruction ont été mises en place pour soutenir la population. Afin de pouvoir assurer la continuité de ces projets, nous cherchons de toute urgence des volontaires pour ces deux types d'actions. Les conditions nécessaires à ces engagements d'au moins trois semaines sont: de bonnes connaissances de l'anglais, 21 ans au minimum et une bonne condition physique.

Informations complémentaires:
Service civil international (SCI),
Gerbergasse 21a, 3000 Berne 13,
tél. 031/311 77 27, Jeannette Guem.

(Contacts: Comité de Colère, CP 701,
2301 La Chaux-de-Fonds)